

## **POSTULAT**

### **Fournir gratuitement des abonnements des transports publics aux retraités biennois à bas revenus.**

Le Conseil Municipal est prié d'intervenir et d'entreprendre toutes les démarches nécessaires auprès des TPB –Transports Publics Biennois et élaborer un concept pour fournir gratuitement aux retraités à bas revenus un abonnement pour le bus.

**Argument :** Ces rentiers avec leurs maigres AVS et en situation précaires ne peuvent plus se déplacer et se serrent la ceinture sur tout ce qui n'est pas indispensable, se privent de toute activité physique, en restant seuls à la maison, isolés du monde par manque de moyens financiers.

Les changements qui sont entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier de cette année ne sont pas non plus enthousiasmants, car la rente minimale de la vieillesse s'élève désormais, avec une durée de cotisation complète, à 1140 francs par mois et au maximum, à 2280 francs par mois. Pour les veuves ou veufs, à 912 francs et au maximum, à 1824 francs. C'est ce que l'on appelle un véritable « effet de seuil ».

Les petites retraites sont toujours à un niveau indigne, tout porte à croire que les inégalités vont encore se creuser. Ce sont les retraités aux faibles pensions qui sont en premier touchés par toutes les hausses importantes intervenues dernièrement (alimentation, santé, logement, énergie, etc.).

La Ville et les TPB -Transports Publics Biennois peuvent mettre sur pied un système d'aide et soutien pour offrir à ces personnes la possibilité de se déplacer et de vivre des instants de joie car les aînés actifs ont une bonne santé et ne sombrent pas dans la dépression.

Bienne, le 04 juin 2009.

Fatima Simon – Les Verts Bienne